Dossier : Mieux vivre & mieux se déplacer à Cognac

Pages 15 - 18

VILLE DE COGNAC

le mag

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS
TOUTE L'ACTUALITE DE VOTRE VILLE

www.ville-cognac.fr

DÉCEMBRE 2012 - N°48

P 8 - 9 > Éducation / Jeunesse

P 10 - 11 > Démocratie locale

P 12 - 14 > Marché de Noël

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

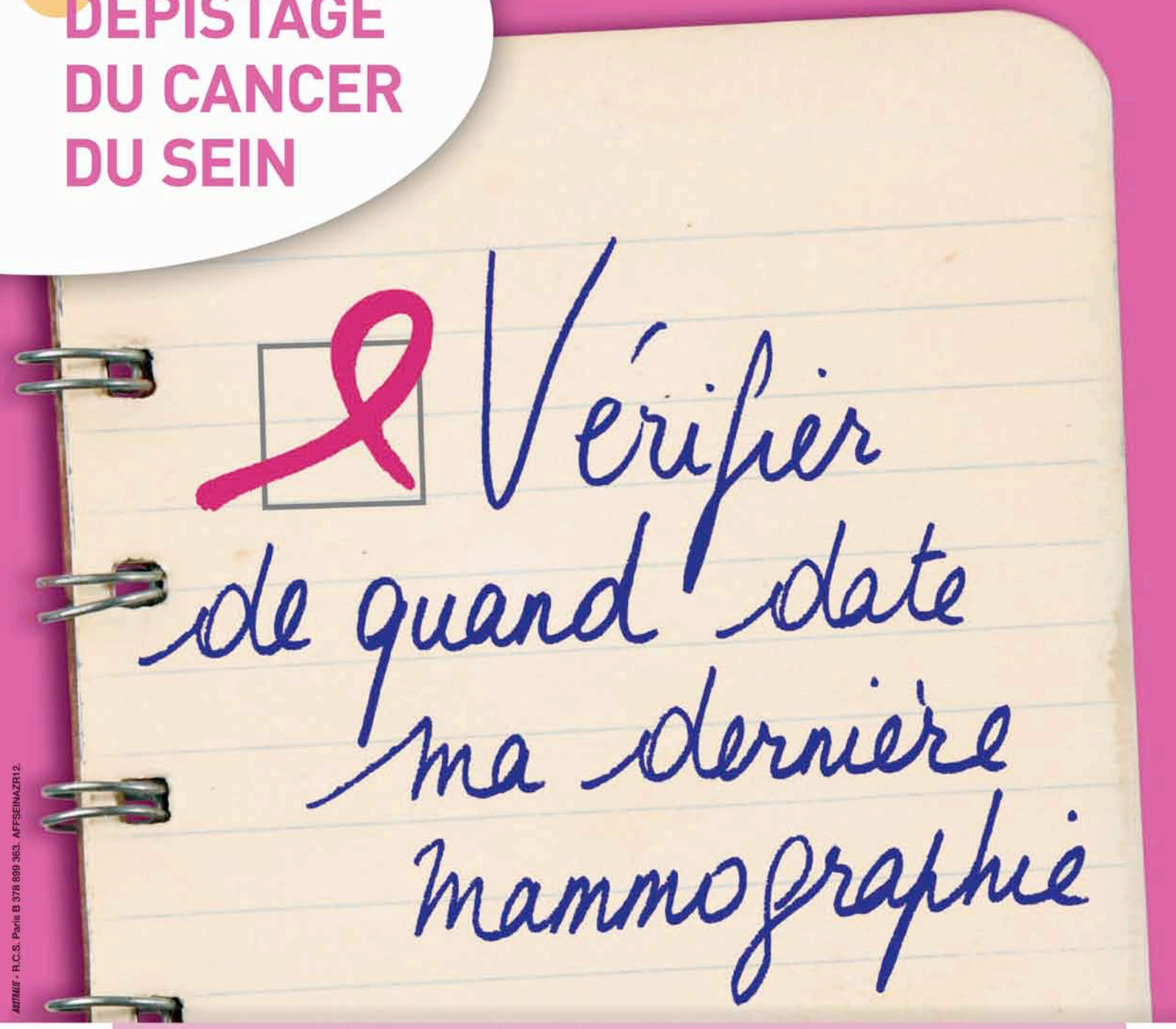

ANTHALIE - R.C.S. Paris B 378 899 363. AFFSEINAZR12.

À partir de 50 ans, c'est tous les deux ans.

www.e-cancer.fr

Appelez le 0810 810 821
prix d'un appel local

ORCHIDÉE 05 45 68 30 21

10, chemin de Frégeneuil
CS 72317 SOYAUX
16023 Angoulême Cedex

N° Vert 0 800 102 258
APPEL GRATUIT

plan cancer · L'Assurance Maladie · msa santé famille retraite services · RSI Régime Social des Indépendants · La Ligue contre le cancer · Europa Donna France · Cespharm · Mutualité Française · Institut National du Cancer

> Editorial

Michel GOURINCHAS
Maire de Cognac

Cette fin d'année voit un ciel gris peser sur le moral des Français. Les Cognaçais n'échappent pas à cette morosité. **Pourtant nous avons quelques raisons d'espérer.**
Le cognac ne s'est jamais aussi bien porté, les ventes sont en constante progression, les viticulteurs voient leur matière première mieux payée et les maisons de négoce embauchent.
Ce qui est bon pour les maisons de négoce doit l'être également pour les entreprises en lien avec le cognac et elles sont nombreuses sur notre territoire.
Cette bulle liée au cognac est à considérer face aux plans sociaux qui se multiplient au plan national.
Des plans sociaux qui reflètent quelquefois une réelle difficulté d'entreprises mais souvent ne servent qu'à améliorer les dividendes des actionnaires ; ce qui n'est pas supportable. Et que dire des banques que nous avons sauvées collectivement de la faillite et qui aujourd'hui s'enrichissent fortement au détriment des petites et moyennes entreprises, des citoyens ou des collectivités !

« Cognac a de l'avenir »

Le pôle verrier prend corps. La Région, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Communauté de Communes, l'Institut National du Packaging, le Département et des entreprises cognaçaises tant liées au métier du verre qu'au cognac travaillent sur un projet global, structurant et cohérent pour le territoire. Formations qualifiantes et continues, métiers d'art, tourisme sont concernés par ce projet.
D'autres entreprises s'installent ou se développent sur notre territoire, c'est le signe qu'elles croient que Cognac a de l'avenir. C'est le signe que le travail que nous menons depuis plusieurs années a du sens. Ce n'est bien sûr pas suffisant, trop de nos concitoyens sont encore sur le bord de la route, mais c'est un premier pas qui doit se confirmer.

Vous pouvez être certains que c'est bien notre volonté.

> Sommaire

> L'ACTU • P. 4 - 5
> L'ACTU DES SERVICES P. 6 - 7
> ÉDUCATION / JEUNESSE P. 8 -9
> DÉMOCRATIE LOCALE P. 10 - 11
> COMMERCE • P. 12 - 14
> LE DOSSIER • P. 15 - 18 MIEUX VIVRE & MIEUX SE DÉPLACER À COGNAC

> SOCIAL • P. 19
> DÉCHETS • P. 20 - 21
> ATTRACTIVITÉ • P. 22 - 23
> SPORTS • P. 24 - 25
> CULTURE • P. 26 - 27
> EXPRESSIONS – OPPOSITION MUNICIPALE • P. 28
> EXPRESSIONS – MAJORITÉ MUNICIPALE • P. 29
> AGENDA CULTUREL P. 30 - 31

> COGNAC LE MAG, MODE D'EMPLOI

Votre magazine municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres cognaçaises portant ou non un autocollant « Stop Pub ».

La distribution se déroule sur 3 jours en moyenne.

Si vous ne le recevez pas, vous pouvez lire le contenu de chaque numéro dès parution sur : www.ville-cognac.fr.

Prochaine parution : janvier / février 2013

Une question ? Une suggestion ? Merci de nous écrire à : communication@ville-cognac.fr
www.ville-cognac.fr

Magazine bimestriel de la Ville de Cognac - 16100 COGNAC
Téléphone : 05 45 36 55 36 - Fax : 05 45 82 86 41 - Mail : mairie@ville-cognac.fr
Directeur de la publication : Michel Gourinchas
Directeur de la rédaction : Sébastien Garnier
Rédacteur adjoint : Jonathan Munoz
Reportages : Sébastien Garnier
Crédits photos : Stéphane Charbeau, Gérard Manuel, Sébastien Garnier. Crédits photos DR. Fotolia
Concept, réalisation maquette : Sioux - Impression : Imprimerie Moreau (Cognac) sur papier recyclé
Dépôt légal : Décembre 2012 - Tirage : 12 000 exemplaires - Distribution : Médiapost

IMPRIM'VERT®

L'actu

> Fin septembre, c'est encore l'été à Saint-Martin !

Les habitants du quartier de Saint-Martin se sont retrouvés pour leur première animation estivale le… 29 septembre dernier ! La faute à « pas de chance » et au soleil qui, en août, à fait darder ses rayons de façon un peu trop soutenue… Provoquant ainsi le report pur et simple de l'animation d'été du quartier. Mais ce n'était que partie remise : L'après-midi festive a bien eu lieu, entre un pique-nique populaire à la « bonne franquette », un groupe entraînant et une scène qui a vu défiler les participants de la fête. Une première édition réussie qui en appellera certainement de nombreuses autres et ce, dès l'année prochaine.

> Les arts aux Jardins s'exposent entre les gouttes

Il y avait comme un arrière-goût d'été le samedi 29 septembre dernier pour « Les Arts aux Jardins » organisé par l'association des Jardins de Saint Fiacre. Des chalets accueillants où s'exposaient les œuvres d'artistes locaux, des stands improvisés pour goûter (et acheter) légumes et fruits de saison cultivés sur les parcelles des jardins de Saint Fiacre… Tout était réuni pour passer une journée agréable, dans une ambiance que Jean-Marie Jacquet, Président de l'association, souhaite toujours conviviale et accessible à tous. On signe déjà pour une édition 2013 du même acabit avec… Quelques rayons de soleil en plus et des confitures toujours aussi succulentes !

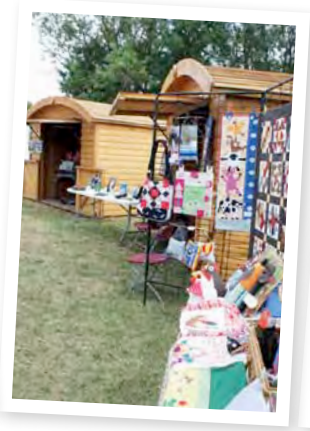

> *Michka* fait perdurer la magie de Noël avec ses chansons pour enfants sur Internet !

Michel Berger… Ce nom vous dit-il quelque chose, vous remémore t-il de tendres souvenirs de jeunesse ? Ici, pas de groupie du pianiste, pas de princes des villes, pas de paradis blanc, mais un homonyme local (chanteur, compositeur et interprète) qui parle assurément à certains d'entre vous.

Michel Berger, de son nom de scène ***Michka*, a fait vivre des moments magiques à de jeunes Cognaçais aujourd'hui trentenaires**, parents désormais pour la plupart, qui n'auront sûrement pas oublié l'homme aux cheveux ondulés et au timbre de voix doux et léger.

Ce **chanteur compositeur interprète de chansons pour enfants** se rappelle ainsi à leurs bons souvenirs en même temps qu'il fait perdurer la magie de Noël avec ses chansons ludiques ou éducatives sur Internet. Car c'est bien une nouvelle vie qui se dessine pour Michka avec le Web : l'occasion rêvée de **donner l'accès à tous à une offre alternative de chansons pour enfants et… Pour les parents**, sans devoir passer par la grosse machinerie de l'industrie musicale actuelle. N'hésitez pas à vous rendre sur son site pour profiter de jolies compositions qui sauront se conjuguer avec douceur à toutes vos célébrations de fin d'année…

• **Pour découvrir ou redécouvrir les chansons pour enfants de Michka :** www.michka.net

• **Pour prendre contact avec Michka :** michka.chansons@gmail.com

> Avant le 31 décembre, inscrivez-vous sur les listes électorales !

> Inscription en Mairie et / ou aux permanences élections :

- **Centre Social de Crouin :** le jeudi 6 et jeudi 20 décembre, de 14h à 17h (Boulevard des Borderies).
- **Maison du Temps Libre :** mardi 11 décembre, de 9h à 12h (104, rue Robert Daugas).
- **La Passerelle :** vendredi 7 décembre, de 9h à 12h (4, rue Clément Ader).

> Ou sur :

www.mon.service.public.fr

> Contact :

Mairie de Cognac
68, Boulevard Denfert-Rochereau, 16100 COGNAC.
Tél.: 05 45 36 55 36.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile en original de moins de 3 mois !

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"
CARTE ÉLECTORALE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

> Perth l'écossaise au banc d'essai

A l'occasion du 20ème anniversaire du jumelage entre Cognac et Perth, le 10 octobre dernier, la municipalité a fait dans l'originalité. Pour fêter l'événement et marquer la relation « longue durée » entre les deux villes, **ni plaque ni blason mais un banc en pierre massif**, d'une blancheur quasi immaculée, une pièce de choix et de taille qui s'est déjà intégrée harmonieusement dans le cadre classé du jardin public de Cognac.

Elizabeth Grant, « provost » de Perth (l'équivalent du Maire en écosse), a souligné d'ailleurs « le charme de Cognac, une ville très française », appréciée des écossais, de ce peuple et de ce pays de whisky, mais amateur de spiritueux sous toutes ces formes, notamment une des plus nobles, représentée par le cognac.

Après **deux décennies d'échanges fructueux**, le Maire de Cognac, Michel Gourinchas, accompagné d'Elizabeth Grant, son homologue de Perth, tout juste débarquée de son premier voyage sur le sol français, ont dévoilé l'ouvrage qui se situe dans une allée du jardin, proche des locaux de la Police Municipale. Aucun risque toutefois d'être mis au « banc » des accusés si vous décidez d'y faire une pause au cours d'une de vos balades !

Pour l'élue, **l'avenir entre Perth et Cognac se conjugue au pluriel, pour approfondir encore un peu plus les liens noués entre les deux villes au cours des 20 dernières années**. Il n'y a qu'à voir : malgré de nombreux jumelages avec des cités allemandes, russes, chinoises, australiennes, canadiennes ou polonaises, la ville écossaise privilégie les relations avec Cognac. L'écusson à l'effigie de la cité des eaux-de-vie, reproduit sur le pont de Perth à l'occasion de la célébration en Écosse des 20 ans du jumelage, en est une preuve « so Scottish » !

> Wi-Fi gratuit pour tous à l'Espace 3000 : Cognac a la fibre Internet !

Demandée régulièrement depuis 9 ans, **la couverture Wi-Fi totale de l'espace 3000 est effective depuis la fin août**. Après le Forum des Associations 2012 où cette solution a été testée, c'est le moment de faire le bilan.

2 accès 5 Mo ADSL sont partagés par 3 points d'accès Wi-Fi, offrant jusqu'à 29 connexions Wi-Fi gratuites avec un débit mini de 300 kb/s simultanées, d'une durée de 30 minutes, et renouvelables à volonté.

Le système de limitation à 30 minutes des sessions permet d'éviter qu'un utilisateur bloque une session sans l'utiliser, tout en réduisant les tentations de peer2peer afin de **garantir un maximum d'utilisateurs actifs** (tout en assurant le suivi légal de l'usage de ce service géré par Orange).

Si un exposant (ou tout autre utilisateur lambda) désire un accès plus long, il lui est possible, directement depuis le portail, d'acheter des tickets d'accès pour une journée (ou un mois) sur l'ensemble des bornes Wi-Fi nationales.

La majorité des abonnés Orange Mobile, disposent aussi généralement dans leur forfait de l'option gratuite de connexion illimitée, en composant le numéro court #125# sur leur téléphone.

La démarche devrait être poursuivie sur d'autres sites municipaux: pour le savoir, restez connecté à Cognac Le Mag !

> Comment se connecter et profiter du Wi-Fi gratuit ?

1 . On se connecte au Wi-Fi "orange" sans mot de passe,
2 . On s'identifie sur le portail,
3 . On surfe 30 minutes,
4 . et... on reprend au point 2 si besoin !

> Noël à la crèche? Oui, mais en famille !

La période des fêtes de fin d'année est propice pour évoquer tous les sujets. Vous parler de la crèche familiale, finalement, n'est pas si éloigné des pratiques courantes établies lors de la période de Noël...

Ici, pas de Joseph, pas de Marie, et encore moins de rois mages... Mais un personnel municipal aux manches retroussées, prêt à accueillir vos enfants comme il se doit à la crèche familiale ! Piqûre de rappel à la douce odeur de pommes de pins :

- La crèche familiale de Cognac regroupe plusieurs assistantes maternelles agréées, employées par la Ville, qui accueillent chez elles, au maximum, 4 enfants de 0 à 4 ans.

- Véritable intermédiaire entre la garde par une assistante maternelle agréée et la crèche collective, elle cumule ainsi les avantages de ces deux modes de garde.

- Les assistantes maternelles et les enfants se retrouvent au minimum une fois par semaine pour partager des moments de jeux, sorties ou spectacle. Une éducatrice de jeunes enfants anime les ateliers et se rend au domicile des assistantes maternelles. L'assistante maternelle participe ainsi à des temps d'échanges professionnels avec l'équipe d'encadrement.

Renseignements auprès de la directrice de la crèche familiale, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h45. Inscriptions auprès de Mme Chauvet au 05 45 35 31 31.

La crèche familiale
1, impasse Alphonse Daudet - 16100 COGNAC
Tél.: 05 45 82 39 57
E-Mail : creche.gribouille@ville-cognac.fr

> L'Azerbaïdjan s'invite à Cognac

Le lundi 5 novembre dernier s'est tenu un événement exceptionnel, en 3 temps, sur Cognac : « Les Journées d'Azerbaïdjan », dans le cadre du projet **« Les valeurs culturelles de l'Azerbaïdjan, perle du Caucase »** organisé par la Fondation Heydar Aliyev, avec le soutien de l'Ambassade de la République d'Azerbaïdjan en France.

4ème des 5 villes choisies et visitées (après Reims, Châlons-en-Champagne, Niort et avant Romorantin-Lanthenay), **Cognac a ainsi pu faire profiter à tous ses concitoyens d'une soirée où se sont mêlés l'art, la musique et la gastronomie**. L'Auditorium de La Salamandre a fait salle comble, accueillant près de 300 personnes qui ont pu s'évader en partant à la découverte de la culture azerbaïdjanaise. **La Ville de Cognac se félicite de cette initiative souhaitée et financée par l'Ambassade de la République d'Azerbaïdjan en France**.

> Pour les enfants des Comités d'Entreprises de Cognac, Noël sera en patins ou ne sera pas !

Dans le cadre du Noël Inter-Comités d'Entreprises organisé par le Comité des Agents Municipaux Inter-services de Cognac (CAMIC), en association avec les 15 autres CE des entreprises partenaires, et comme lors des éditions précédentes, la patinoire sera réservée aux enfants de l'Inter-CE toute la journée du dimanche 9 décembre prochain. Au programme de ce week-end festif, des activités ludiques (magie, clown, maquillage, structures gonflables, parcours enfantin, simulateurs, baby-foot, espace photos avec le Père Noël, etc.) pour tous les enfants âgés de 0 à 16 ans. Pour les visiteurs et amateurs de glisse ne vous inquiétez pas : vous retrouverez la glace et la fraîcheur de l'Espace 3000 dès le lundi 10 décembre ! À vos patins !

Contact :
Patinoire de Cognac
Espace 3000
Boulevard Oscar Planat
16100 COGNAC
Tél. : 05 45 32 00 99

> Les assistantes maternelles se passent le relais au RAM

9h30 du matin, au 6 rue de La Prédasse. Le temps peu clément me force à accélérer le pas. Je pousse un portillon, fais quelques pas, que déjà j'entends cris et rires mêlés. Mon regard se porte sur les ouvertures vitrées du Relais Assistantes Maternelles et j'y entraperçois les raisons de ce joli brouhaha, les instigateurs de ce vacarme organisé…

La responsable du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), Marielle Mie, m'accueille chaleureusement. Après les présentations d'usage je me glisse dans la salle commune, prêt à affronter **les jeunes pousses cognaçaises âgées de 0 à 3 ans.** Je devrais m'en sortir, même en groupe, les enfants restent des enfants… Et la délicieuse odeur de tarte aux pommes qui commence à se répandre dans la pièce ne présage que d'un agréable moment à venir !

Branle-bas de combat, tout le monde sur le pont, enfants et adultes se répartissent autour de la table pour profiter de douces saveurs sucrées. L'occasion pour moi de **faire plus ample connaissance avec le petit groupe d'assistantes maternelles** qui se donnent rendez-vous au RAM, une fois par semaine.

Katia, Sylvie, Valérie, Nathalie et Marilyn : fidèles au poste, les jeunes femmes profitent de ces matinées pour se retrouver et faire se rencontrer les petits bouts dont elles ont la garde. Elles s'occupent ainsi chacune de 1 à 4 enfants, âgés de 3 mois à 2 ans et demi.

Pour les assistantes maternelles, **venir au RAM c'est avoir l'occasion de se retrouver dans un lieu dédié aux tout-petits, pour se rencontrer, échanger et parler**. Parler des parents, des familles, des situations qu'elles peuvent avoir à gérer, toujours de façon positive.

Les assistantes maternelles apportent ainsi des connaissances aux enfants, en les faisant partir à la découverte d'autres lieux, d'autres règles et d'adultes autres que leurs parents. Elles ont également un **rôle de soutien parental**, en étant force de propositions, sur des sujets divers en lien avec l'enfant, comme par exemple au niveau de l'alimentation.

Pour les enfants, **le RAM c'est le lieu pour s'amuser en groupe**, pour développer chez eux le relationnel, pour leur donner l'envie de se découvrir tout en découvrant l'autre. Les assistantes maternelles sont là pour **participer à l'éveil de l'enfant via des activités, promenades, moments simples de partage et d'échange**.

Mais je me questionne, je m'interroge : **comment le contact se noue entre une assistante maternelle et le ou les parents ?** Quelles sont les questions les plus fréquemment posées ? En cœur, les assistantes maternelles me répondent : « Le contact téléphonique est le tout premier contact. Toutefois, ce dernier va rapidement de pair avec le contact direct entre les parents et nous, assistantes maternelles ».

> Un lieu d'accueil, de ressources, d'échanges : le RAM

Mais qu'en est-il du Relais Assistantes Maternelles, quel est son fonctionnement, ses missions, ses actions ?

- En se rendant au RAM, les assistantes maternelles bénéficient du soutien professionnel de la responsable du Relais. Ainsi, 50 % des assistantes maternelles de Cognac fréquentent le RAM. Le relais permet aux assistantes maternelles de rencontrer des adultes, d'avoir des activités autour du jeu. **Des activités simples, ludiques, qui favoriseront l'évolution des enfants** (psychomotricité, dessin, arts picturaux).
- Deux points de passage avec toutes les assistantes maternelles sont réalisés chaque année. Des points, plus ponctuels, peuvent être organisés suivant les demandes, durant les temps d'accueil du matin. Ce temps d'échange entre les assistantes maternelles et la responsable de la structure est nécessaire : **il permet que le dialogue s'instaure entre les assistantes maternelles très nombreuses sur le territoire cognaçais** (elles sont en effet près d'une soixantaine !).
- Le RAM soutient aussi les parents dans toutes leurs démarches administratives ou de recherche d'une assistante maternelle.

> Les temps forts qui rythment l'année et la vie du RAM

Des choses plus exceptionnelles, des moments conviviaux construits concomitamment avec les assistantes maternelles et la responsable du relais se déroulent tout au long de l'année. Ainsi, **5 temps forts, d'activités et de sorties,** ont la participation active du relais et des assistantes maternelles qui se prêtent au jeu :

Automne : ramassage des pommes (cela permet de développer des activités annexes comme des ateliers « cuisine » avec création et dégustation de pommes cuites, tartes, compotes, etc.).

Spectacle de Noël : moment incontournable depuis 3 ans. Réalisé en collaboration étroite avec le personnel des crèches, **le spectacle de Noël 2012 se tiendra le mercredi 12 décembre, entre 14h et 17h.** Il est offert aux enfants de 0 à 3 ans qui fréquentent les structures municipales.

Spectacle au théâtre de l'Avant-Scène : destiné aux tout-petits. Le théâtre de l'Avant-Scène de Cognac réserve des séances aux structures de la petite enfance, les assistantes maternelles bénéficient elles aussi de cet avantage : elles peuvent donc profiter du spectacle avec les enfants dont elles ont la charge.

Pique-nique en juin : organisé uniquement par le RAM et pour les assistantes maternelles de Cognac, ce moment convivial, d'échanges et de rencontres, se déroule à la Base Plein Air André Mermet.

Journée festive du Pôle Éducation / Jeunesse / Seniors : ce moment festif, où toutes les assistantes maternelles qui fréquentent régulièrement le RAM sont conviées, permet d'aller à la rencontre des autres agents municipaux du Pôle, de partager leurs expériences et d'offrir aux enfants de 0 à 12 ans des activités, animations et jeux ludiques, à partager en famille.

> Contacter le Relais Assistantes Maternelles (RAM)

• **Contact :** Marielle Mie, éducatrice jeunes enfants. Responsable du RAM depuis octobre 2007. Précédemment elle était directrice adjointe de la crèche « Gribouille ».

• **Relais Assistantes Maternelles**
6, rue de La Prédasse – 16100 COGNAC
Tél. : 05 45 32 59 71

Horaires : Lundi / Mardi / Mercredi de 13h15 à 17h30 (avec possibilité de prendre rendez-vous le jeudi après-midi entre 13h et 17h45).

> Journée « Portes ouvertes » au RAM !

C'est la 3ème année, à l'occasion des fêtes de Noël que les parents sont invités à visiter la structure, rencontrer les autres parents, aller à la rencontre des assistantes maternelles. Cette journée portes ouvertes se tiendra le vendredi 21 décembre de 18h à 20h.

J'organise des "portes ouvertes" quelques jours avant Noël pour les parents dont l'assistante maternelle fréquente le RAM.

> Les Assemblées constitutives des Conseils de Quartiers : le renouvellement, c'est maintenant !

À l'heure où nous bouclons ce numéro de Cognac Le Mag, **4 Conseils de Quartiers ont déjà été renouvelés** lors des Assemblées de quartiers : Saint-Jacques le 17 octobre, Champ de Foire le 24 octobre, Saint-Martin le 14 novembre et Centre-ville/Gare le 21 novembre. D'autre part, les Conseils de Quartiers Champ de Foire et Saint-Jacques ont déjà eu une première réunion d'installation.

Les citoyens ont répondu, encore une fois, plus que positivement à l'appel lancé par la municipalité dans le cadre de la démocratie locale. **À Saint-Jacques, le nouveau Conseil de Quartier est constitué de 20 membres, dont 14 nouveaux. Au Champ de Foire, ils sont 27, dont 12 nouveaux.** Nous ne pouvons vous communiquer à l'heure actuelle les chiffres des Conseils de Quartiers Saint-Martin et Centre-ville/Gare. Toutefois, Cognac Le Mag fera un point complet dans un prochain numéro sur le renouvellement des 5 Conseils de Quartiers de Cognac.

Assemblée constitutive du Conseil de Quartier Saint-Jacques le 17 octobre 2012

Assemblée constitutive du Conseil de Quartier Champ de Foire le 24 octobre 2012

> Pour tout savoir sur les Conseils de Quartiers

Vous souhaitez télécharger la charte complète ? Avoir accès à tous les comptes-rendus des Conseils ? Ou pouvoir consulter les ordres du jour et les actions en cours ? Une seule adresse, un seul lien à suivre : **www.ville-cognac.fr**
Rubrique « démocratie locale ».

> Participez à la vie de votre quartier !

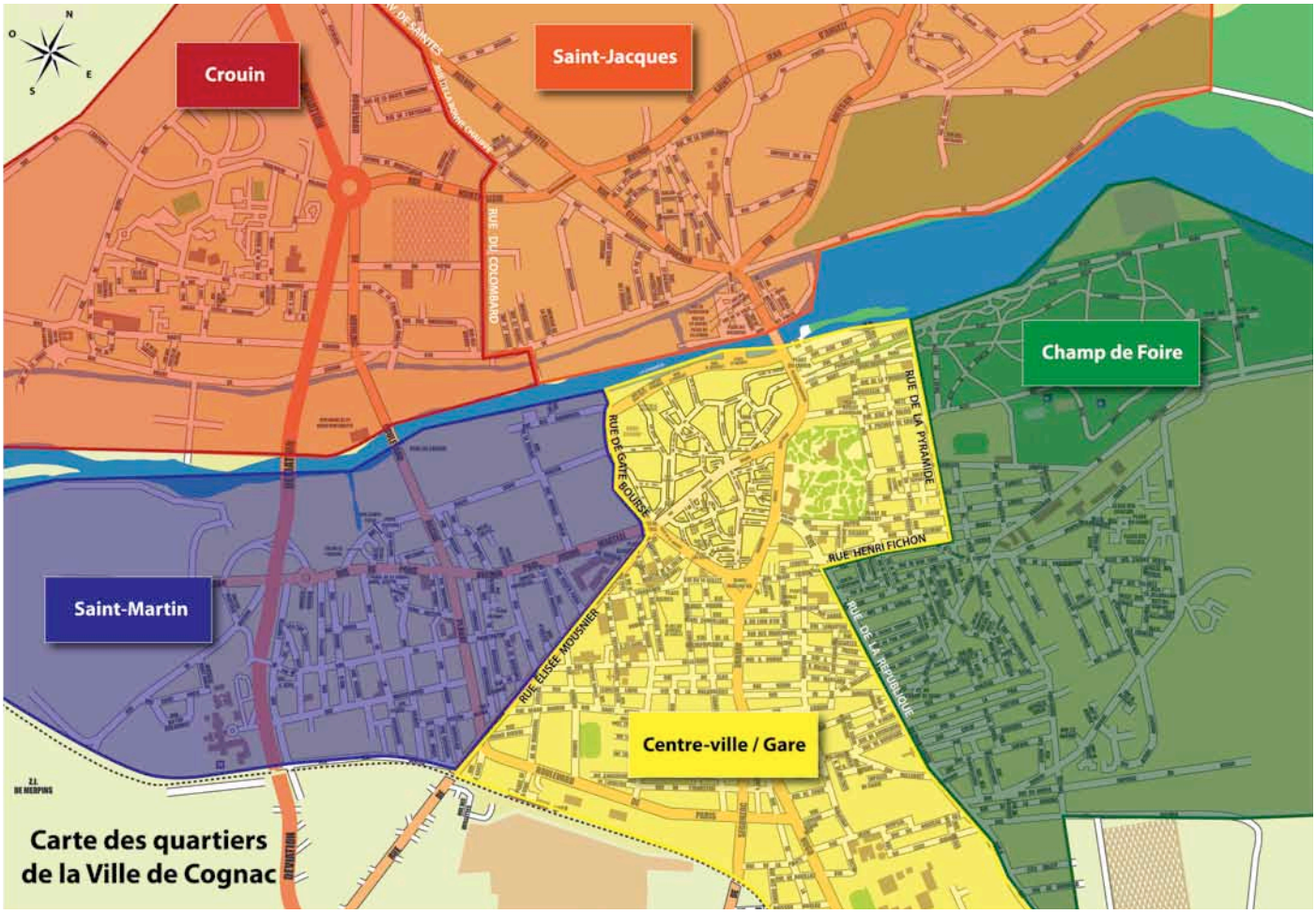

La dernière assemblée constitutive va avoir lieu à Crouin, le jeudi 29 novembre à 19h.
Vous habitez Crouin ? Vous souhaitez devenir membre du Conseil de Quartier ?
Plus d'hésitations ! Remplissez le coupon-réponse ci-dessous !

• Quartier Crouin :
- Assemblée constitutive : jeudi 29 novembre – 19h – Maison de quartier, 147, rue Haute de Crouin.
- Date limite de réception des candidatures : 28 novembre.

> Coupon / réponse

Ce coupon-réponse est également disponible en téléchargement sur le site Internet de la Ville de Cognac : www.ville-cognac.fr (accessible via l'onglet « Démocratie locale »).

Le tirage au sort sera effectué lors de l'assemblée constitutive du quartier de Crouin. Si vous êtes présents à l'assemblée constitutive vous pouvez également déposer votre candidature sur place dans l'urne prévue à cet effet.

Coupon à découper et à renvoyer à :
Hôtel de Ville de Cognac
Service Démocratie Locale - Agenda 21
68, boulevard Denfert-Rochereau – 16100 COGNAC

Je souhaite être conseiller de quartier à Crouin ☐

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

E-mail : .....

> Noël fait son marché et dévoile ses animations en centre-ville et... dans vos quartiers !

Décembre est là. Il s'est habillé de son manteau d'hiver en n'oubliant pas de parer Cognac de douces illuminations. Elles ne manqueront pas d'éclairer de mille feux, **du 12 au 24 décembre, les animations et le marché de Noël** concocté par votre municipalité en centre-ville et dans vos quartiers. Pour ne rien manquer de **ces 13 jours féeriques, de ces 2 week-ends magiques**, suivez le programme détaillé ci-dessous et préparez vous un parcours que l'on vous souhaite joyeux, familial et convivial dans les rues de la cité des anges ! Que l'hiver vous soit doux à Cognac, **que ce Noël 2012 vous transporte de plaisir !** Il est l'heure de lâcher la bride sans perdre les « rennes » !

> Marché de Noël (centre-ville) :

• **Du 12 au 24 décembre** sur la place du marché couvert, du mardi au dimanche de 10h à 19h et du lundi de 14h30 à 19h : **Chalets d'exposants et animations gratuites.**

• **16, 22 et 23 décembre,** de 14h30 à 17h30 : **Père Noël au Marché de Noël.** Photos avec le père Noël, gratuites dans la limite des stocks disponibles.

• **Samedi 15 décembre,** à 16h : **Une balade contée dans le vieux Cognac** autour de la thématique de Noël pour petits et grands. Départ au Marché de Noël.

• **Dimanche 16 décembre,** à partir de 15h : **Venez à la rencontre des Marcheurs de Rêves,** 3 échassiers blancs qui vous transportent dans leur univers féerique et mystique. Déambulation de 45 min dans les rues piétonnes à 15h et 16h30. **Parade illuminée** au départ du marché de Noël à 18h.

• **Samedi 15 et dimanche 16 décembre,** 14h30 à 18h : **Embarquez pour le petit train de Noël** qui vous emmène pour une ballade musicale. Départ : marché de Noël.

• **Samedi 22 décembre** après-midi : **Flash-mob surprise dans les rues piétonnes.** École de danse Estelle Simon.

• **Samedi 22 et dimanche 23 décembre,** 14h30 à 18h30 : Rencontre avec les ânes. **Balade en calèche avec un attelage de Baudets du Poitou.** Stand avec 3 ânes communs afin de découvrir l'espèce asine.

> Marché couvert : ouvert les lundis 24 et 31 décembre !

• **Vendredi 14 décembre,** de 10h à 12h : **Démonstration de cuisine et dégustation** en partenariat avec l'association Gourmets Gourmands.

• **Samedi 15 décembre,** à 11h : **Concert symphonique du conservatoire.** Marché couvert ouvert les lundis 24 et 31 décembre.

• **Du 18 au 23 décembre : Tombola avec paniers garnis à gagner** (sans obligation d'achat) organisée par l'association des commerçants des halles.

> Les commerçants du centre-ville de Cognac vous content Noël...

Venez découvrir les vitrines de Noël des commerces du centre-ville de Cognac à travers le fil conducteur d'un conte populaire russe, *La petite fille de la Neige.* Ce conte est illustré par 41 scénettes réalisées par Mark Tellok et Isabelle Josselin (Espace 45 / Atelier-Galerie), dans les différentes vitrines. **Venez participer à un véritable jeu de piste entre les commerçants participants pour rassembler les 41 cartes qui reconstituent le conte dans sa totalité.**

> Tout débute ici… *La petite fille de la Neige* (d'après un conte populaire russe).

Les enfants, engoncés dans leur manteau de peau de mouton, progressaient pas à pas à travers la forêt enneigée. En tête venait Vania, puis Maroussia, le vieux Pierre fermait la marche. Le sentier était tout blanc, la neige était dure et l'on pouvait entendre les arbres craquer sous l'effet du gel. Tout en avançant, le vieux Pierre leur raconta l'histoire de la petite fille de la Neige…

> Place François 1er :

Du 1er décembre au 6 janvier venez profiter des douceurs du chalet de l'association François 1er ! Vin chaud, crêpes, pralines et marrons grillés n'attendent que de pouvoir réchauffer de plaisir votre palais !

> Musée d'art et d'histoire :

• **Du 20 novembre au 20 janvier,** de 14h à 17h30, salle d'exposition : **Exposition Cognac Collection Record** en partenariat avec le Rotary Club.

12 > 24 DÉCEMBRE
PLACE DU MARCHÉ COUVERT
MARCHÉ DE COGNAC NOËL
De 10h à 19h
sauf le lundi
de 14h30 à 19h
Exposants et animations gratuites
www.ville-cognac.fr
Marché de Noël
Place du marché couvert
De 10h à 19h, sauf le lundi de 14h30 à 19h
Le programme :
VILLE DE COGNAC

• **Mercredis 12 et 19 décembre,** 15h : **Création de cartes de vœux,** atelier gratuit ouvert aux 6/11ans. Réservation obligatoire au 05 45 32 66 00.

• **Mardi 11 et vendredi 14 décembre : Visite insolite.** Renseignements : www.musees-cognac.fr

> Musée des arts du cognac :

• **Samedi 1er et dimanche 2 décembre,** 15h : **Visite thématique consacrées aux bonnes chauffes,** prix 2 euros.

> Du 1er au 31 décembre...

> Espace 3000 :

• **Mercredi 19 décembre,** de 14h à 18h : **Venez découvrir des JEUX en BOIS géants** à l'Espace 3000. Avec la participation d'Accolade, du club d'Échecs, du Bridge Club, et la Maison du Temps Libre (ASERC). Les enfants de moins de 12 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte et restent sous la responsabilité d'un parent ou d'un tuteur.

> Quartier de Crouin :

• **Vendredi 16 novembre,** à 21h : **« Super Loto » organisé à l'initiative d'adhérents de l'ASERC,** les bénéfices seront reversés au profit des projets de l'Accueil de Loisirs enfants du Centre Social et Culturel de Crouin. Salle des fêtes de Salles d'Angles. Nombreux lots et bons d'achats (Wii, télévision écran LED, appareil photo numérique, four micro-ondes…). Buvette, sandwichs, gâteaux.
Informations : 06 71 58 10 48.

• **Samedi 8 décembre,** de 10h à 18h, **« Histoire d'Enjoués »,** square Nadine Plantevigne – Centre Social et Culturel de Crouin : **Exposition & vente artisanale. Bourse aux jouets** (réservation au 05 45 36 87 50 – 2€ le mettre linéaire sous Tivoli / 1€ à l'extérieur). Stand restauration. Animation enfants et spectacle tout public à partir de 7 ans (gratuit).

• **Samedi 8 décembre,** à 17h à « La Cale » : **« Don Cristo Loco » de la Compagnie FIAT LUX** – Théâtre de mains et d'objets. Inscription, animation enfants et billetterie du spectacle à 13h30. Une priorité d'accès au spectacle est donnée aux enfants (et leurs parents) qui ont participé aux animations de l'après-midi. Jauge limitée à 120 personnes. Centre Social et Culturel de Crouin, boulevard des Borderies, 05 45 36 87 50.

> Quartier du Champ de Foire :

• **Jeudi 20 décembre,** à 16h30 à Biblio'Breuil: **Goûter de Noël** et à 17h15 projection du film **« L'incroyable Noël de Grabouillon »,** tout public. Entrée libre en partenariat avec l'ASERC.

• **Lundi 31 décembre,** à partir de 21h : **« Réveillon Solidaire ».** Plat du milieu : cuisses de canard confit et son accompagnement de légumes, boissons. Réservation / inscription à la Maison du Temps Libre jusqu'au 27 décembre 2012. Participation de 5€ avec une entrée ou un dessert. Centre Social la Maison du Temps Libre, 104 rue Robert Daugas, 05 45 32 40 97.

> Quartier Saint-Martin :

• **Vendredi 21 décembre** de 17h à 21h : **« Marché de Noël ». Exposition vente artisanale & produits locaux.** Animation pour tous. Spectacle des enfants du quartier. Buvette et petite restauration. Centre Social La Passerelle, 4 rue Clément Ader, 05 45 35 31 58.

> Quartier Saint-Jacques :

• **Samedi 15 décembre,** de 13h30 à 17h30, Animations place du Solençon :
> Calèche du Père Noël.
> Atelier maquillage : maquillage de fête et paillette.
> Photos offertes avec le Père Noël.
> Distribution de bonbons, chocolats artisanaux et de nombreux cadeaux.

Les animations fonctionnent avec des tickets qui sont à retirer chez les commerçants participants de Saint-Jacques.

> Bibliothèque centre-ville :

La Bibliothèque se pare d'un **décor de Noël du 4 décembre au 8 janvier, avec la présence du Père Noël** le mercredi 19 et le samedi 22 décembre à 11h15.

• **Samedi 15 décembre,** à 14h : **Chorale avec les collèges Claude Boucher et Félix Gaillard.** En section jeunesse (durée d'environ 1h30).

Histoires racontées sur les thèmes de Noël :

• **Mercredi 19 décembre,** à 10h30 pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre.

• **Samedi 22 décembre,** à 10h30 pour les enfants à partir de 3 ans et à 15h pour les enfants à partir de 6 ans. Entrée libre.

> Biblio'Breuil :

• **Jeudi 20 décembre,** à 16h30 : **goûter de Noël.** Et à 17h15 **projection du film « L'incroyable Noël de Grabouillon »,** tout public. Entrée libre, en partenariat avec l'ASERC.

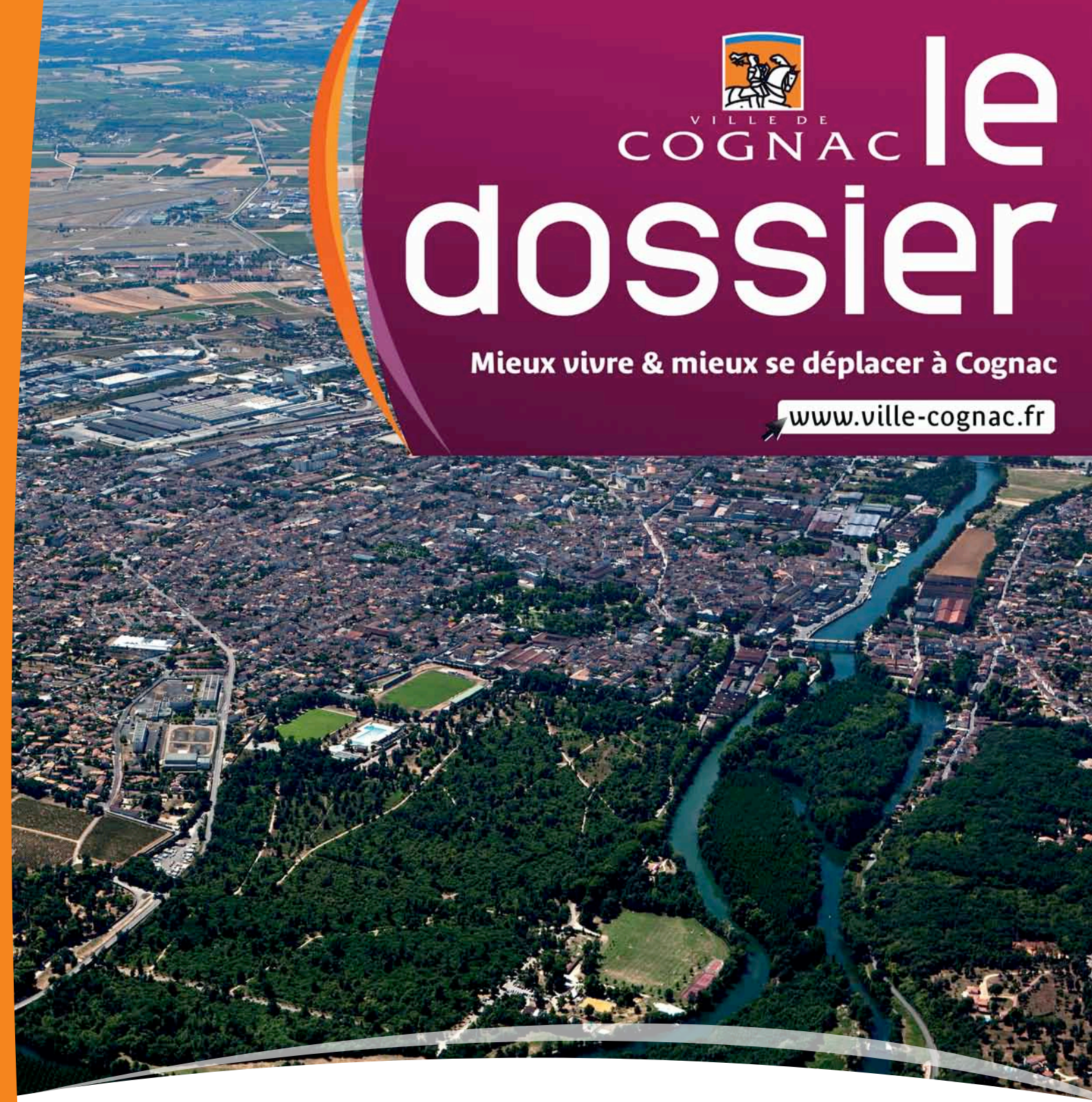

VILLE DE COGNAC

le dossier

Mieux vivre & mieux se déplacer à Cognac

www.ville-cognac.fr

> Mieux vivre son centre-ville : stationnement et zone de rencontre

En parallèle à la création et à la diffusion, début 2012, d'un plan de stationnement en direction de la population cognaçaise, la Ville a réfléchi à de nouvelles dispositions pour **« Mieux vivre & mieux se déplacer à Cognac ».**

Avec l'augmentation régulière du trafic en centre-ville, **il était important de répondre aux problématiques** suivantes : encombrements ponctuels et problème de cohabitation entre les divers modes de déplacement (voitures, vélos, bus, piétons).

L'occasion était également donnée de **renouveler le parc d'horodateurs vieillissant,** tout en apportant **des ajustements aux horaires de stationnement pour faciliter l'accès aux commerces** à tous les citoyens.

> Les zones de rencontre : en centre-ville, le piéton et le vélo sont prioritaires sur l'auto !

Une **nouvelle logique de circulation en centre-ville est mise en œuvre depuis le 17 novembre dernier avec la création de zones de rencontre** pour apaiser, en certains endroits, la circulation.

La municipalité a ainsi appliqué un décret de 2008 permettant de **définir des rues dans lesquelles la cohabitation entre les usagers est réglementée.** Derrière cette barrière, la zone reste piétonne ; devant, cohabiteront piétons, vélos et autos.

Ces zones de rencontre, zones de « cohabitation », sont un dispositif du code de la route, qui met **le piéton prioritaire devant le cycliste, et surtout l'automobiliste**. Il instaure ainsi une **réelle hiérarchie entre usagers.** Il s'agit également de redonner leur place aux piétons et aux cyclistes et, plus largement, de favoriser d'autres modes de déplacement.

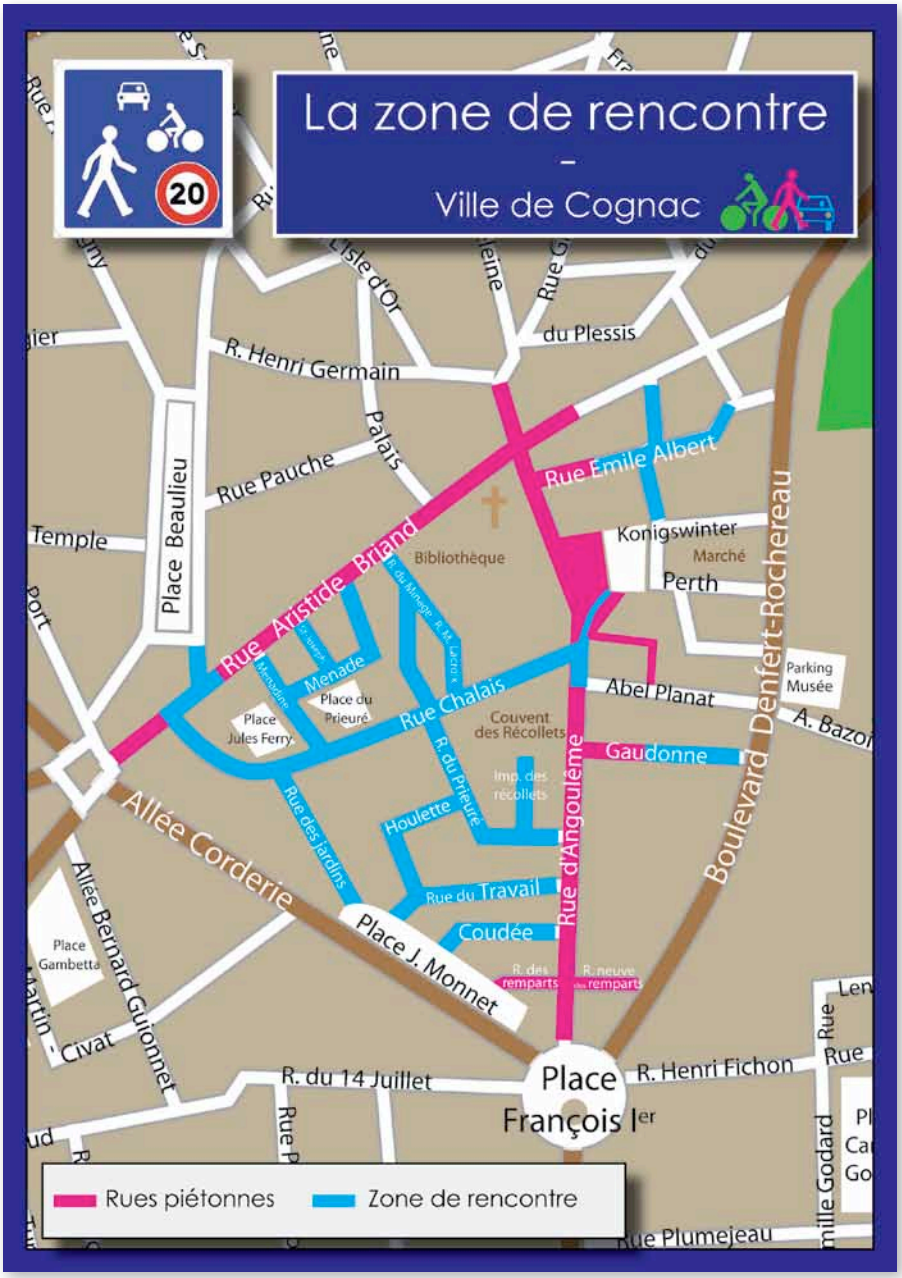

Dans les faits, **les rues piétonnes Aristide Briand et d'Angoulême restent piétonnes.** Ce sont les rues adjacentes (ou tronçons de rue) qui se trouvent tout autour qui sont transformées en zones de rencontre.

Dans l'esprit, **c'est le marcheur qui devient prioritaire,** qu'il avance sur le trottoir ou sur la chaussée. Évidemment, la municipalité souhaite de la part de tous du civisme et de la compréhension afin que « le piéton » s'abstienne d'abuser de la situation.

Quant aux cyclistes, **ils gagnent en liberté, en mobilité et en rapidité** puisqu'ils pourront emprunter les sens interdits des zones piétonnes et des zones de rencontre. Ce qui justifie que **la vitesse des voitures ait été limitée à 20 km/heure** (la dérogation sur les doubles sens est réservée aux bicyclettes et ne concerne pas les deux-roues motorisés type mobylettes, scooters et motos).

Ces zones de rencontre ont toute leur place dans les grandes villes : intégrer ce procédé à une ville de la dimension de Cognac relève d'une logique d'évolution de la circulation. **Auparavant, le piéton était à priori un intrus dans les rues. Désormais, il ne l'est plus.**

> Nouveaux horodateurs et nouveaux horaires pour un stationnement plus efficace en centre-ville de Cognac

La Ville de Cognac a procédé dernièrement à la modernisation de son parc d'horodateurs. Une évolution des horaires de stationnement dans la ville a également été réalisée afin de favoriser les achats dans les commerces du centre-ville. Informations et conseils d'utilisation.

• 35 nouveaux horodateurs – dont 30 fonctionnant à l'énergie solaire, à la maintenance facilitée, proposant la mixité des paiements (CB et pièces) et disposant de nouvelles fonctions (« Agenda », « Info », « Langage », etc.) – ont remplacé les anciens modèles obsolètes et vieillissants présents sur Cognac.

Depuis le 2 novembre dernier de nouveaux horaires sont également appliqués. Détails de ces changements :

• **La carte de stationnement payante est retirée de la circulation :** les 40 mn gratuites qui lui étaient liées disparaissent. Étendre à tous les 40 mn gratuites ferait perdre 11 000 €/mois à la Ville de Cognac.

• **Les horaires de stationnement évoluent !** Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Auparavant, le stationnement était payant jusqu'à 17h30 !

Ainsi, **30 mn sont offertes par la Ville de Cognac** aux citoyens et visiteurs qui souhaitent profiter des commerces du centre-ville !

• Les 3 parkings du centre-ville, à savoir : cour du musée d'art et d'histoire, du Prieuré et Jules Ferry bénéficieront de **20 minutes de stationnement GRATUIT,** par jour (et par voiture) !

• **La cour du musée d'art et d'histoire ouvrira dorénavant à partir de 7h,** permettant ainsi le stationnement des véhicules des parents qui déposent leur enfants à l'école Kergomard et/ou à la crèche rue Richard, laissant aux automobilistes la possibilité de se rendre au marché couvert plus tôt, chaque matin.

• Et toujours : **le stationnement GRATUIT tous les samedis !**

> Les 20 mn gratuites sur les parkings de la cour du musée, du Prieuré et de Jules Ferry : comment ça marche ?

Pour bénéficier de **20 minutes de stationnement GRATUIT par jour** (et par voiture), sur les parkings de la cour du musée, du Prieuré et de Jules Ferry, plus besoin de cartes de stationnement !

Il vous suffit de saisir le numéro de votre plaque d'immatriculation sur le clavier alphabétique prévu à cet effet (voir photo) et de suivre les instructions qui apparaissent à l'écran. Avec les 20 minutes gratuites, couplées au nouvel horaire de fin de stationnement payant de l'après-midi (17h au lieu de 17h30), plus besoin de payer votre stationnement pour effectuer vos petits achats dans les commerces du centre-ville ! **Ce sont ainsi 50 minutes qui vous sont offertes sur les 3 parkings de la cour du musée, du Prieuré et de Jules Ferry !** (30 mn d'anticipation du nouvel horaire + 20 mn gratuites).

> ATTENTION : pas de précipitation !

Inutile de taper sur toutes les touches. Cela risque au contraire de vous retarder. Suivez les instructions qui apparaissent sur l'écran et il vous faudra une quinzaine de secondes pour bénéficier de votre titre de stationnement avec vos 20 minutes gratuites.

> Pour les stationnements de plus longue durée

Il existe 2 moyens de payer son stationnement à Cognac : par pièces et par carte bancaire. L'écran affiche toutes les instructions nécessaires au paiement, c'est intuitif et plus pratique !

Pour le paiement par carte bancaire, il vous suffit :

1 - d'introduire votre carte,
2 - de choisir votre temps de stationnement,
3 - d'attendre la demande du code carte qui s'affiche sur l'écran,
4 - de composer sur le clavier votre code puis de valider,
5 - de bien penser à récupérer votre titre de stationnement !

Le nouveau ticket, disponible en quelques secondes !

Le paiement par pièces est toujours accepté

> Une interrogation, une question ?

Un horodateur est **en démonstration** dans les locaux de la Police Municipale.

Les agents municipaux se tiennent **à votre disposition** pour vous apporter des réponses.

N'hésitez pas à les questionner !

> Le stationnement : un projet évolutif

Les dispositions prises par votre municipalité dans le cadre de la refonte du stationnement en centre-ville de Cognac, avec notamment l'implantation du nouveau parc d'horodateurs et la mise en place de nouveaux horaires et de nouvelles dispositions sur certains parkings (gratuité de 20 mn), sont évolutives. **Des réflexions sont ainsi toujours engagées** concernant la durée du stationnement offert par la Ville, le zonage des parkings qui bénéficient ou non de gratuité, ou bien encore les tarifs qui seront appliqués.

La Ville de Cognac vous tiendra informé des aménagements réalisés et des dispositions prises, si changements il y a, dans un prochain numéro de votre magazine municipal *Cognac Le Mag*, sur le site Internet www.ville-cognac.fr et/ou dans votre presse locale quotidienne.

> Le point de vue de... Jean-François Valegeas, conseiller délégué à la voirie

« Ces travaux sont liés à la nécessité de changement de nos horodateurs, vieillissants. Il s'agit à cette occasion de toiletter notre règlement de stationnement afin d'assurer une bonne lisibilité et une bonne disponibilité de places de stationnement pour les accès aux commerces et aux services situés en centre-ville. Offrir à tous la gratuité du stationnement dès 17h chaque soir, c'est permettre un accès facilité aux commerces de proximité. »

> INFO 16 ouvre ses portes à l'emploi !

INFO 16 organise **une journée d'information sur les jobs d'été et la mobilité internationale le mercredi 20 mars prochain, de 13h30 à 17h.** Si vous êtes à la recherche d'un emploi, cette journée vous permettra de rencontrer différents intervenants : ils vous feront profiter de leur expérience et vous apporteront des clés de réussite pour décrocher un job ! N'hésitez pas à venir avec votre CV pour mettre toutes les chances de votre côté !

> Programme de la journée « Jobs d'été et Mobilité Internationale »

• Lieu :
Couvent des Récollets.

• De 14h à 14h30 :
Temps d'échanges : « CV et lettre de motivation : les principales erreurs à éviter ». **Intervenant :** Jean-Pierre Lagors, association EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise).

• De 14h30 à 15h :
Temps d'échanges : « Réglementation du travail des jeunes pendant les vacances scolaires ». **Intervenante :** Nicole Brun, Unité Territoriale de la Charente DIRECCTE Poitou-Charentes.

• Les stands d'information et de conseils, en présence de nombreux partenaires :
- Des offres d'emploi en France et à l'étranger.
- Des recrutements en direct.
- Des ateliers CV et lettre de motivation.
- Des conseils et un speed dating pour les entretiens d'embauche.
- Des conseils… vestimentaires !
- Des formations dans l'animation.
- Les programmes européens d'aide à la mobilité.
- Le droit du travail.
- Des sites Internet et de la documentation.

> Pour contacter INFO 16 et/ou le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

53, rue d'Angoulême – 16100 COGNAC
Tél : 05 45 82 62 00 – Fax : 05 45 82 58 95
E-Mail : info16cognac@wanadoo.fr
Sites Internet à consulter :
www.ij-poitou-charentes.org / www.info16cognac.fr

> Donner une suite au forum « Famille d'Aujourd'hui »

Des parents, des enfants (petits et grands), des professionnels de l'enfance et de la famille, se rencontrent régulièrement...
Pour écouter, pour échanger sur le thème de la famille, sur son quotidien, pour chercher ensemble des réponses...
LE RESEAU PARENTS ENFANTS
... sous forme : de rencontres, de débats, d'expositions, d'ateliers d'écriture, de théâtre d'improvisation, de saynètes, de vidéos, de photos...
On est tous l'enfant et/ ou le parent de quelqu'un. Aussi, vous pouvez nous rejoindre et pour en savoir plus...

En Mai 2012, le REAAP a organisé le forum « Famille d'aujourd'hui » : expositions, animations, tables rondes, conférence débat, journée fête de la famille, spectacle, théâtre forum… L'objectif du forum était de mettre en lumière toute la richesse et la diversité des familles d'aujourd'hui.

Après la réussite du forum « Famille d'aujourd'hui », le REAAP vous propose de donner suite à cette semaine dédiée à la famille, aux relations parents/enfants, aux questions éducatives, et à la parentalité en général. Vous êtes parents, APE (Associations de Parents d'Élèves), écoles, structures, associations ? Vous souhaitez aborder un sujet particulier ? Le REAAP vous propose de vous accompagner à concrétiser votre projet sur un plan logistique et financier.

Pour contacter le REAAP :
A.S.E.R.C - Centre Social La Passerelle
4, rue Clément Ader - 16100 COGNAC
Tél. : 05 45 35 31 58 / Fax : 05 45 32 36 37

> Le REAAP c'est quoi ?

Le REAAP, Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents de la Région de Cognac existe depuis 2000. Au-delà de susciter des occasions de rencontres et d'échanges entre parents, les REAAP ont pour objectif de mettre à leur disposition des services et moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier lieu, leur rôle éducatif. Les REAAP mettent en réseau les parents et les professionnels afin de contribuer à conforter les parents dans leur rôle structurant vis-à-vis de leurs enfants.

Le REAAP est composé de professionnels médico-sociaux, d'écoles, de parents et de bénévoles. Le REAAP a animé des « Cafés de parents » sur différentes thématiques tournant autour des questionnements des parents (la place de chacun dans la famille recomposée, la séparation, les devoirs à la maison, préserver son couple, etc.). A chaque « Café de parents », un professionnel est présent pour répondre aux questions et accompagner la réflexion des parents.

> Nos déchets, si nous en parlions ?

Les déchets, ordures ménagères, sacs plastiques, encombrants, etc. Ils sont partout : tous les jours, remplissant nos poubelles, envahissant notre espace et celui de la communauté. Afin de mieux comprendre cette problématique, nous sommes allés à la rencontre de Simon Clavurier, conseiller délégué en charge des déchets à Cognac. Puis, nous nous n'oublierons pas quelques conseils utiles pour mieux gérer et appréhender votre production quotidienne de déchets, et comment, par des gestes simples, la contenir voire… la réduire !

Cognac Le Mag : Simon, pouvez-vous faire un point sur les déchets à Cognac ? Que deviennent t-ils ?

Simon Clavurier : La situation à Cognac n'a pas évolué depuis l'an dernier. Il y a la même quantité de déchets produite surtout pour tout ce qui concerne les ordures ménagères et le tout-venant en déchetterie.
Aujourd'hui, chaque cognaçais enfouit 1kg/jour de déchets à St-Sévère ! Soit plus de 7000 tonnes/an pour Cognac ! Dans le même temps, le tri sélectif et la récupération en déchetterie représentent 5300 tonnes/an. In fine, près de 2000 tonnes/an de compostage de déchets verts et près de 700 tonnes/an de verre sont recensés. Concernant le département, la Charente, dans sa totalité a pu constater une diminution des déchets produits de l'ordre de 5 %.

Cognac Le Mag : Une diminution globale sur le département c'est bien, mais quid de Cognac ?

Simon Clavurier : Bien évidemment, mon souhait est de faire diminuer les déchets dans notre ville. Pour cela, il est nécessaire que des campagnes de prévention soient mises en place comme en 2008 et en 2009 où une baisse significative de la production de déchets a été constatée. L'édition d'un guide du tri avait contribué à amplifier le phénomène mais nous nous rendons compte qu'il va falloir renouveler l'outil et l'action. Nous y travaillons.

Cognac Le Mag : Mais les déchets ont un coût, quel est t-il ?

Simon Clavurier : En 2012, cela correspondait à 146 euros/an/habitant. Le coût total des déchets est estimé pour Cognac à près de 3,1 millions d'euros. Ce montant s'explique et se partage entre la collecte et la déchetterie gérées par Veolia, puis par le traitement des déchets assuré par Calitom. Lorsque l'on déduit la participation des commerçants et les recettes de valorisation il reste encore près de 2,8 millions d'euros à prélever sous forme de taxes auprès des habitants.

Cognac Le Mag : Alors comment s'en sortir ? Vous avez des choses à proposer aux citoyens ?

Simon Clavurier : Produire moins de déchets. Arrêtons déjà d'acheter des déchets ! Le sur-remballage est un fléau qui doit être limité ou proscrit par les entreprises et par les ménages ! Tous ensemble, nous devons faire preuve de civisme : c'est un acte citoyen que d'être responsable. **Limiter aux « ordures ménagères » ce qui ne peut pas être composté, ce qui ne peut pas être recyclé, ce qui ne peut pas aller en déchetterie** c'est être responsable dans sa maîtrise de production de déchets.

Cognac Le Mag : Mais vous, de votre côté, qu'est-ce que vous faites pour que les choses évoluent ?

Simon Clavurier : Première mesure, on essaie de traiter au mieux l'enfouissement. Il ne peut malgré tout que coûter plus cher dans la mesure où l'on cherche toujours à l'améliorer, par de nouveaux équipements, par des procédés permettant au mieux d'éviter les odeurs indésirables. De plus, il est bon de rappeler que Cognac, ville responsable, participe au compostage individuel : des bacs composteurs sont disponibles aux Services Techniques de la Ville, rue de La Prédasse, et sont à disposition de tout habitant qui souhaite participer à la démarche.

> Déchets : les bonnes pratiques à retenir

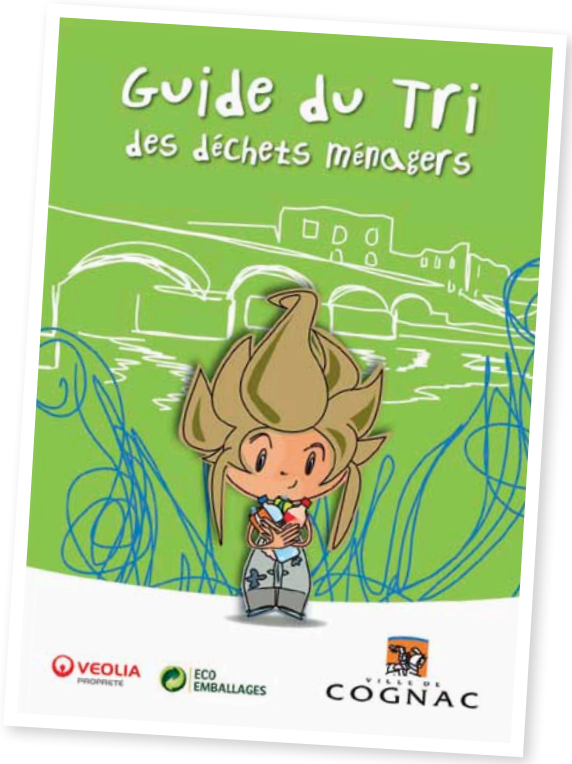

En triant nos déchets, nous agissons en tant que citoyens responsables. Nous protégeons l'environnement en économisant les ressources naturelles. Nous permettons également une meilleure gestion des déchets. Mais, **nous pouvons aussi réduire nos déchets à la source par des gestes simples.** Éviter les emballages inutiles c'est possible. Ils constituent 40 % de nos déchets. Voici quelques conseils à suivre… sans modération !

- Faire ses courses avec un panier, par exemple, préférer les grands conditionnements.
- Éviter les mini-dosettes, les suremballages individuels.
- Préférer les emballages en verre, papier ou carton et réutiliser ceux qui peuvent l'être ; réutiliser les sacs plastiques et les finir comme sacs poubelle.
- Éviter les produits jetables (piles, stylos, rasoirs, appareils photos, lingettes…), préférer les produits réutilisables ou rechargeables.
- Composter les déchets fermentescibles (épluchures, mauvaises herbes…).
- Réutiliser, réparer, vendre ou donner les objets au lieu de les jeter (échanges de proximité, ressourceries, Emmaüs, vide-greniers…).

> La déchetterie :

La déchetterie est un **endroit clos et gardienné, où l'on peut déposer des déchets encombrants ou polluants.** Vous pourrez déposer vos déchets dans des bennes ou conteneurs spécifiques, en respectant des consignes précises. Les déchets sont ainsi triés puis orientés vers les filières de traitement ou de recyclage correspondantes.

Horaires d'ouverture :
Ouverture tous les jours de la semaine, de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le jeudi et le dimanche après-midi. Rue de l'artisanat - Zone artisanale haute Sarrazine. Tél. : 05 45 82 34 01.

> Le compostage :

Tout le monde peut faire un geste pour l'environnement. Grâce au compost maison, **on recycle ses déchets ménagers de manière totalement écologique,** et **on obtient un apport 100 % naturel** pour le jardin ou les plantes. Le compost est obtenu par la fermentation des déchets organiques grâce à l'oxygène. Par ce procédé, **vous pouvez apporter un amendement de qualité à votre jardin et réduire le volume de vos ordures ménagères.** C'est une activité simple, à condition de s'en occuper un minimum.

Comment ça marche ?

Vous pouvez placer dans votre compost tous les déchets organiques.

- Les déchets de cuisine : restes d'alimentation, épluchures de légumes, de fruits, coquilles d'œuf, sachets de thé, filtres en papier…
- Les déchets de jardin : fumier d'animaux, gazon tondu, feuilles…
- Les déchets de maison : mouchoirs en papier, journaux, copeaux de bois, sciure, boîtes à œufs.

Évitez de composter certains éléments :

- Les restes de viande en grosse quantité, le poisson, les produits laitiers, certaines mauvaises herbes, les épluchures de fruits traités.
- Les écorces d'agrume.
- Le plastique, les métaux, les substances polluantes.

Un entretien facile :

L'oxygénation est indispensable à la vie des organismes. Il suffit donc de brasser et retourner les éléments régulièrement pour assurer une bonne aération.
L'eau est nécessaire au développement des micro organismes. Elle sera principalement apportée par les produits azotés et l'arrosage.
Il faut compter entre 3 et 5 mois pour qu'un compost soit bien décomposé et riche en humus.

La Ville de Cognac met à disposition **un composteur à retirer gratuitement** auprès des Services Techniques de la ville. Tél. : 05 45 82 43 77 avec un justificatif de domicile.

> Miami fait des vagues jusqu'à Cognac !

La Ville de Cognac a eu le privilège de recevoir les « Dames d'Escoffier », venues en provenance directe de Miami pour un séjour touristique, économique et amical entre le samedi 29 septembre et le samedi 6 octobre. Cette délégation, composée de 10 femmes d'affaires, mais aussi de la Maire de Pinecrest (située dans la banlieue de Miami), étaient venues découvrir Cognac et sa région afin de **tisser des liens avec la commune avant la mise en place à Pinecrest du premier « Cognac day » le vendredi 15 février 2013.**

La réception du 1er octobre réunissait le sous-préfet Guy Tardieu, la députée Marie-Line Reynaud, Catherine Le Page, directrice du Bureau national Interprofessionnel du Cognac (BNIC), Agnès Aubin, directrice de la communication du BNIC, Claire Floch, directrice du Comité du Pineau, Christian Coates, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Cognac et Robert Richard, président de la Communauté de Communes de Cognac.

La délégation des « Dames d'Escoffier », a profité de son passage à Cognac pour monter à bord de la gabare. Une surprise les y attendait : leur intronisation par la Confrérie du Franc Pineau. En somme, Une excellente façon de promouvoir un des autres produits phares du territoire cognaçais aux États-Unis !

> Le transport ferroviaire : un projet structurant et en bonne voie pour Cognac

Le transport ferroviaire tant pour les voyageurs que pour les marchandises est un enjeu très fort pour notre territoire. Pour ce qui est du TER, depuis 2004, et grâce à l'action volontariste de la Région, le nombre de passagers n'a cessé de croître. Qu'il s'agisse des trajets domicile/travail, des liaisons avec le TGV à Angoulême, des actions diverses.

> La Région a investi sur les trains améliorant ainsi le confort des usagers

Des travaux étaient nécessaires sur la voie pour gagner en vitesse. D'autres travaux permettant une meilleure accessibilité ont été réalisés à la gare de Cognac en rehaussant les quais.

La 2ème phase des travaux, celle conduisant à l'automatisation des voies est encore en discussion. Réseau Ferré de France se fait tirer l'oreille pour clore financièrement le dossier. Cette deuxième phase est pourtant indispensable pour passer à la 3ème phase celle de l'électrification.

C'est pour évoquer cette situation qu'une délégation, composée de Marie-Line Reynaud, députée de Cognac, Catherine Quéré, députée de Saintes, de Michel Gourinchas, Maire de Cognac et de Patrick Sedlacek, 1er adjoint de la Ville de Cognac, s'est rendue au ministère des Transports le 26 septembre dernier.

Cette rencontre a également été l'occasion d'évoquer le fret ferroviaire. Les containers ne partent plus par le rail de Cognac mais rejoignent Hourcade en Gironde par la route. Ce qui n'est pas bon pour le trafic routier, pour l'environnement et la santé, pour la sécurité, pour l'économie.

> Le point de vue de... Michel Gourinchas, Maire de Cognac

Cette ligne Angoulême / Cognac / Saintes / Royan est structurante pour notre territoire. Elle est structurante en terme de transport. A l'heure où les carburants sont de plus en plus chers, le train a de l'avenir. Cette ligne permet aux Cognaçais, Saintais ou Angoumoisins de vivre sur un territoire et travailler dans un autre.

Elle est structurante parce que c'est un trait d'union entre deux départements. Elle est structurante parce qu'elle est une porte d'entrée touristique sur tout le territoire traversé.

Elle est structurante parce qu'elle relie le monde économique cognaçais avec Paris et l'international.

Dès mon élection à la Région en 2004, je suis intervenu pour la défense et le développement de la ligne Angoulême Royan. C'est ainsi qu'avait été mis en place une correspondance du matin permettant d'arriver à Paris à 9h30.

Dans ces conditions l'engagement des deux conseils généraux réunis à Cognac le 26 novembre de **soutenir le projet d'électrification de la ligne est un acte politique fort pour notre territoire.** Je me réjouis que Dominique Bussereau ait rejoint Michel Boutant dans son combat pour le développement de cette ligne afin qu'elle devienne une desserte TGV .

Mais je n'oublie pas que le premier acte est d'améliorer les performances de la ligne pour un meilleur cadencement des TER répondant ainsi à toutes les composantes des attentes des passagers actuels et futurs.

> Le Handball cognaçais : la bonne impulsion

Une médaille d'or olympique, une affaire de paris truqués très (trop ?) médiatisée : le handball français a connu son lot de hauts et de bas depuis la fin de l'été, faisant faire le yo-yo émotionnel au moral de tous ces fans. Au niveau local, le club de l'ALJO de Cognac, lui, ne manque pas d'ambitions. Les bases saines sur lequel il est structuré lui apportent cette maturité propre aux clubs qui cherchent à évoluer, à progresser et donc, à se développer.

Cognac Le Mag a rencontré Richard Nordlinger. Au club depuis 3 saisons, il a été en charge du secteur féminin au sein du bureau de l'ALJO avant de prendre la présidence en janvier dernier. Rencontre.

Cognac Le Mag : Bonjour Mr Nordlinger, l'ALJO représente le handball sur le territoire cognaçais, pouvez-vous nous faire un petit retour sur le club en quelques dates clés ?

Richard Nordlinger : Le club de handball a été créé en 1967 par Jean Lacaze. Dès sa création, c'est derrière l'appellation ALJO que les handballeurs se sont retrouvés. Le club porte d'ailleurs toujours ce nom, après plus de 45 ans d'existence. L'ALJO avait pour vocation première d'offrir l'accès au sport à tous les jeunes (jusqu'aux moins de 12 ans). Il y avait une vraie volonté sociale derrière cela.

Au niveau des dates ou faits marquants pour le club, l'ALJO a joué en national 3 durant 2 ans, lors des saisons 1995 et 1996. Lors de la saison 2003/2004, le club a participé aux championnats de France, en catégorie moins de 18 ans. Sur un plan plus individuel, au niveau des jeunes formés par le club, Jérémy Courtois, pur produit du handball cognaçais, joue dorénavant en division 1 française au Pays d'Aix. C'est une de nos réussites et une de nos fiertés.

Cognac Le Mag : C'est une preuve que l'ALJO est un bon club formateur ?

Richard Nordlinger : Le cas de Jérémy n'est pas un cas isolé. Mais il a permis d'apporter un réel coup de projecteur au niveau de la formation au sein du club de handball de Cognac. L'ALJO a tout de même su mener son équipe féminine en Nationale 3 !

Il n'y a qu'à voir le nombre de nos licenciés : ils sont près de 400, répartis à 60 % pour les garçons et à 40 % pour les filles. L'ALJO comporte 16 équipes, filles et garçons. Cela débute avec les – de 8 ans et les – de 10 ans (avec un fort travail réalisé sur les – de 8 ans, en collaboration avec le département de la Charente Maritime). Suivent les – de 12 ans, les – de 14 ans, les – de 18 ans et les Seniors, qui sont le noyau dur de l'équipe première. Nous avons également une équipe "loisir" qui assure une ambiance familiale et conviviale. Cela est très important de pouvoir s'appuyer sur ces valeurs, et de les transmettre.

Cognac Le Mag : Autant d'équipes et autant de joueurs, cela nécessite un encadrement de qualité pour avoir des résultats ?

Richard Nordlinger : Il y a des entraîneurs spécifiques pour chaque équipe. Cela se révèle compliqué de conserver les joueurs, notamment les meilleurs, dans le giron du club. Il faut arriver à les passionner en leur proposant de nombreuses activités ludiques, des activités « tout-terrain », qui se finissent toujours autour d'un goûter réparateur. Le club est fier de cela, de cet esprit « famille » qui apporte des bases solides aux enfants, à tous les niveaux, que ce soit sur le plan du sportif que sur le plan de l'humain.

Cognac Le Mag : Malgré vos efforts, nous imaginons bien qu'il faut un peu plus que des valeurs pour que le club ne périclite pas…

Richard Nordlinger : En effet, nous avons d'autres leviers à actionner : la base aérienne 709 de Cognac est, par exemple, un excellent vivier de jeunes joueurs. Nos réseaux, nos filières, du fait de nos expériences dans d'autres clubs de la région, nous permettent de dénicher quelquefois l'oiseau rare. C'est un plus, mais le club doit faire face aux mêmes limites que rencontrent les autres clubs sportifs. Des limites financières, cela va s'en dire. Malgré tout, l'ALJO poursuit sa politique de formation des jeunes. Et finalement, les résultats s'avèrent probants : notre équipe masculine est en Pré-Nationale, notre équipe féminine en Nationale 3 et nous avons toujours de très bons résultats pour toutes nos équipes de jeunes. Et le club s'est totalement internationalisé ! Le mélange de cultures permet ainsi de développer le rôle éducatif du club. C'est un travail dans la continuité de ce qui >>>

>>>
de ce qui était réalisé dans le passé, en accord avec les anciens dirigeants.

Cognac Le Mag : Un soutien financier, du sponsoring, des subventions, cela pourrait aider à la progression de l'ALJO ?

Richard Nordlinger : Comme vous le faites remarquer, les clubs sportifs ont besoin des collectivités : c'est un soutien nécessaire, un véritable appui. Sans elles, l'ALJO ne pourra négocier comme il se doit le virage de son évolution et de sa progression future. En somme, il faut que le travail entrepris depuis les 5 à 7 dernières années se poursuive : éduquer les enfants au respect des règles, ne pas être avare d'efforts, compter sur des aides financières, logistiques, humaines. Le club ne pourra qu'en tirer bénéfice et se solidifier. Il en a en tout cas toutes les qualités et des bases saines sur lesquelles il peut s'appuyer.

> Un peu d'histoire…

En 1967 : André Mermet et Jean Lacaze créent l'ALJO.

En 1968 : l'ALJO est affiliée à la Fédération Française de Handball.

De 1971 à 1981 : de nombreux titres de championnes et champions départementaux vont se succéder pour toutes les équipes.

Saison 73-74 : l'équipe féminine accède en Excellence Régionale.

De 1981 à 1991 : Premier club de Poitou-Charente avec 292 licenciés. De nombreux jeunes sont en Sélections Départementales et Régionales. Plusieurs jeunes iront par la suite dans des championnats Nationaux. **Saison 91-92 :** l'équipe masculine accède en Excellence Régionale.

De 1991 à 1999 : une dizaine de joueurs masculins évoluant au niveau National rejoignent l'ALJO. C'est au début de cette période qu'un projet d'initiation au handball est mis en place entre l'ALJO et l'Éducation Nationale. Philippe Rabaute puis Michaël Groo font découvrir notre sport à de plus en plus d'écoliers. **Saison 92-93 :** l'équipe masculine accède en Pré-National. **Saison 97-98 :** elle monte en N3. Elle s'y maintiendra pour deux saisons. Jean Lacaze quitte la présidence du Club.

De 2000 à 2011 : saison 2003-2004 l'équipe féminine accède en pré-national et les -18 garçons sont champions de région. **Saison 2007-2008,** les garçons peuvent sportivement accéder en N3 mais les manquements répétés par le Club aux obligations (diplômes entraîneurs et quota d'arbitrages) bloquent cette montée. **Saison 2008-2009,** Philippe Donatien rejoint le Club comme Manager Général. Les équipes seniors garçons et filles évoluent en pré national, les -18 garçons en régional. **Saison 2009-2010 :** les équipes seniors garçons et filles évoluent en pré national, les -18 garçons en régional. Une politique de formation approuvée par le Comité est mise en place. Le Club remplit toutes les obligations nationales. **Saison 2010-2011,** Nela Petkovic et Sylvie Rodriguez rejoignent le Club comme entraîneurs. Les équipes premières seniors féminines et masculines évoluent en pré national. Les -17 garçons et filles jouent en régional.

> Coup de Chauffe 2012 : les arts de la rue s'exposent dans tout Cognac

Inauguration

Compagnie Baleine Cargo

Compagnie Numéro 8

Compagnie Zoprod

Compagnie Kitschnette

La Baraque Foraine

La Compagnie du Sablier

L'Homme Debout,
en plein bain de foule

Photos : © Jean-Pierre Estournet

> Polar Le Festival Cognac

**Bernard Bec reçoit une ovation chaleureuse à l'Hôtel de Ville de Cognac.
Près de 2 500 visiteurs se sont pressés à l'édition 2012 de Polar Le Festival !**

> Projet des Chais Monnet « La grande désillusion »

Michel Gourinchas a fait du projet de résidence de tourisme, « le projet de son mandat » et le point d'orgue de sa politique au point de perdre toute objectivité, s'obstinant à ne pas vouloir voir la vérité en face. Un dossier mal géré par une majorité municipale pour le moins naïve qui s'est laissée berner par des vendeurs de défiscalisation qui avaient pourtant déjà sévi dans d'autres villes.

> Trop beau pour être vrai

Rappelez-vous cette somptueuse maquette présentant le projet : une résidence de tourisme de 280 lots soit 1680 lits, un hôtel 3 étoiles de 60 chambres, un restaurant d'une capacité de 300 personnes, spa, balnéo, remise en forme, 6 salles de séminaires. Un investissement de plus de 40 millions d'euros qui devait générer 162 emplois, 367.920 nuitées et des flux financiers à hauteur de 33 millions d'euros par an. Un projet « trop beau pour être vrai » disaient, déjà, les plus lucides.

> Un feuilleton tragi-comique aux multiples rebondissements.

Une étude de faisabilité fantaisiste commandée et payée par la ville. Un compromis de vente sans dépôt de garantie, avec des engagements à sens unique, signé avec la société TERRIADE au maigre capital de 1.000 euros juste créée pour la circonstance. Le Groupe CELA et ses filiales exploitantes de résidences de tourisme qui ne paient pas les loyers aux petits propriétaires et qui sont mis en redressement judiciaire… Un vrai faux partenaire, la Sté H4 HELIOS, qui devait en principe se substituer au Groupe CELA, défaillant, dont le Gérant est « un vieux copain » du PDG du même Groupe CELA.

> Une incroyable légèreté !

Un Permis de Construire signé le 26/12/2011 par le Maire de Cognac au profit de la Société TERRIADE alors qu'à cette date il savait pertinemment que le Groupe CELA était hors jeu et que la société H4 HELIOS n'avait pris aucun engagement vis-à-vis de la ville… elle n'en prendra d'ailleurs jamais !

Un compromis de vente soumis à différentes conditions suspensives avec, à chaque fois, des dates butoirs qui ne seront pas remplies sans pour autant que la ville réagisse ; et, la signature de l'acte authentique, qui devait intervenir au plus tard le 30 septembre 2012, qui n'aura pas lieu.

Des fautes qui obligent, aujourd'hui, le Maire à faire délivrer une sommation interpellative, par voie d'huissier, afin de contraindre la Sté TERRIADE à abandonner son Permis de Construire qui bloque tout nouveau projet pendant 3 ans. Une bataille juridique en perspective si l'on en croit les déclarations du pseudo aménageur « La date butoir du 30 septembre je m'en fiche. Le Maire peut dire que notre projet est mort si ça lui chante… le Permis de Construire déposé pour ce projet, il m'appartient… ».

> Les Chais Monnet « Menacés dans leur conservation »

Les Chais Monnet, acquis par la ville de Cognac en 2006 figurent à l'inventaire général du patrimoine culturel national. Cet ensemble unique, à l'architecture remarquable, présente, par sa spécificité et son unité, un intérêt public majeur d'autant que le site porte le nom de Jean Monnet, né à Cognac, ancien négociant et l'un des pères fondateurs de la construction européenne.

Afin de préserver ce patrimoine historique, nous avions, lors du précédent mandat, engagé une demande de classement auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles, très vite abandonné par la majorité actuelle précisément à la demande du Groupe CELA qui voulait avoir les mains libres.

Or il a été constaté dès 2010 un état de dégradation avancée du site, toitures, chutes de pierres, infiltrations et plus particulièrement dans le Chai dit « La Cathédrale » l'un des murs menacé par d'importantes fissures a nécessité, en 2011, des travaux réalisés dans l'urgence.

Dans quel état se trouvent aujourd'hui les Chais Monnet ? Une question qui mérite l'attention d'un Maire qui se targue d'avoir obtenu le « Label ville d'art et d'histoire », ne serait il pas indispensable de lancer une mesure d'expertise et d'engager une nouvelle demande de classement ?

> Pour nous joindre

- Cognac 2014
  5, rue Jean Taransaud
  16100 Cognac
- 06 07 88 46 57
  E-mail : belliot2014@sfr.fr
- 06 07 31 69 05
  E-mail : jerome.mouhot@orange.fr

Cognac 2014 Groupe d'opposition

Mairie : bureau de l'opposition
le jeudi de 10h à 12h
(téléphoner pour prendre rendez-vous)

> Chais Monnet : comprendre les problématiques et les enjeux

Le compromis de vente, qui n'a pas fait l'objet d'opposition, devait être mené à son terme sous peine de pénaliser la ville.

Nous avons toujours mis en exergue les trois grandes étapes de ce compromis :

- **L'étape technique** (obtention du permis de construire) qui a été franchie avec succès, malgré les doutes et l'obstruction de l'opposition (menace de recours).
- **L'étape financière** (obtention d'un prêt) sur laquelle nous avons toujours été prudents du fait du contexte économique général (frilosité des établissements bancaires).
- **L'étape commerciale** (pré-commercialisation des appartements) sur laquelle nous avons également montré notre prudence du fait des modifications législatives sur les procédures de défiscalisation votées par le gouvernement Fillon.

Conformément aux termes du compromis, les actions adéquates ont été diligentées, par la Ville, aux grandes étapes du projet (date limite d'obtention d'un prêt par l'acquéreur, date de réalisation de la vente).

Sur le plan de la sauvegarde du patrimoine, l'ensemble des bâtiments est sous contrôle régulier des services afin de prendre toute mesure conservatoire qui s'imposerait.

« Nous réaffirmons l'intérêt pour la ville d'orienter cet ensemble immobilier vers une vocation touristique »

Enfin, en contraste avec la pauvreté des projets envisagés par la municipalité précédente (irréalistes du point de vue des charges de fonctionnement, agressifs sur le patrimoine), nous réaffirmons l'intérêt pour la ville d'orienter cet ensemble immobilier vers une vocation touristique.

Les élus de la majorité

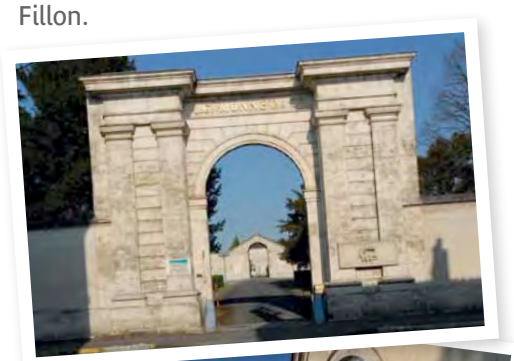

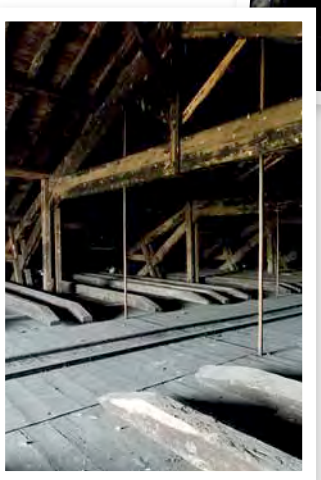

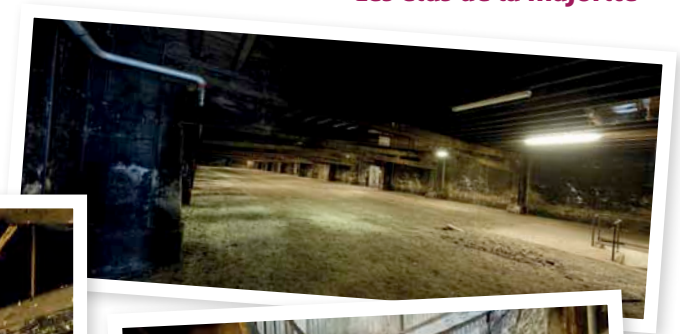

> Ville d'Art et d'Histoire

Laissez-vous conter Cognac Ville d'art et d'histoire. Programme de découverte du patrimoine.

> Les instantanées - Visite courte

30 minutes pour saisir l'essentiel d'un quartier, d'un lieu ou d'un monument... « Les instantanées » mettent en lumière votre environnement quotidien sous un angle différent. Lieux de vie par excellence, les places ont dessiné la ville et son histoire. Elles sont à l'honneur cet hiver.

- **Vendredi 18 janvier, 17h :** RDV Place François 1er (au pied de la statue).

Durée : 30 minutes environ. Gratuit pour tous.

> Rendez-vous en terres cognaçaises inconnues - Visite surprise

Êtes-vous prêt à tenter l'expérience de la visite surprise ? Le principe : une heure, un lieu de rendez-vous mais vous n'avez aucune idée de ce qui vous attend. Préparez-vous à pénétrer dans des lieux d'exception, des monuments insolites, des sites cachés....

- **Samedi 8 décembre, 11h :** RDV place d'Armes (devant le marché).
- **Samedi 12 janvier, 11h :** RDV place du Lavoir.

Mode d'emploi : RDV au lieu indiqué le jour de la visite à 11h. **Durée :** 1h30. Plein tarif : 3€. tarif réduit : 2€*. Gratuit*.

> Café cognac - Rencontre avec des personnalités du monde du cognac

Le monde du cognac est passionnant, ses acteurs le sont tout autant. Le temps de deux soirées, venez à la rencontre de personnes qui œuvrent au quotidien dans l'univers de la fameuse eau-de-vie : viticulteur, tonnelier, designer-packaging... Autour d'un verre, ils vous présentent leur parcours et leur métier avant de répondre à vos questions. Une manière conviviale de redécouvrir le cognac à travers des professions parfois méconnues ou trop peu mises en lumière.

- **Jeudi 24 janvier, 18h30 :** RDV au bar de l'hôtel Héritage (25 rue d'Angoulême). Retrouvez cette rencontre dans le programme « Distilleries en fête ». L'intégralité du programme est disponible sur le site : www.cognacetapes.com

Mode d'emploi : RDV dans le bar concerné le jour de la rencontre à 18h30. **Durée :** 1h30 environ. Gratuit pour tous.

> Patrimoine mobile - Visite en bus de ville

Embarquez pour une visite originale en bus de ville ou comment un élément du quotidien peut se transformer en machine à découvrir le patrimoine cognaçais. Pour cette visite, vous suivez le trajet habituel de la ligne A (aller-retour) du réseau de transport urbain du Grand Cognac en compagnie d'un guide. Cette ligne offre un large panorama de l'histoire de la ville, du parc François 1er à Crouin en passant par la gare ou l'église Saint-Martin. Animation réalisée en partenariat avec Transcom.

- **Samedi 2 février, 10h30 :** RDV à l'arrêt de bus rue du Lycée.

Mode d'emploi : Nombre de places limité, réservation obligatoire au 06 07 28 22 98. RDV au lieu indiqué le jour de la visite à 10 h45. **Durée :** 1h30 environ. Plein tarif : 3€. Tarif réduit : 2€*. Gratuit*.

> Des savoir-faire et des Hommes - Rencontre autour de l'artisanat d'art et de la création

Artisans, artistes et créateurs présents sur le territoire cognaçais vous invitent dans leur atelier et vous font partager leur savoir-faire et leur passion.

- **Vendredi 30 novembre, 15h :** RDV à l'atelier Au plaisir de lire (3, rue Grande) avec Jérôme Betin, relieur.
- **Vendredi 1er février, 15h :** RDV aux ateliers Drevelle (134, rue de la République) avec Christian Thierry Drevelle, ébéniste designer.

Mode d'emploi : RDV aux adresses indiquées le jour de la rencontre à 15h. Nombre de places limité, réservation obligatoire au 06 07 28 22 98. **Durée :** 1h environ. Gratuit pour tous.

> Le patrimoine, un jeu d'enfants - Atelier pédagogique pour les enfants de 5 à 10 ans

Les multiples facettes du patrimoine se dévoilent aux enfants lors d'ateliers spécialement conçus pour eux les mercredis matins. Des ateliers pour créer, fabriquer, expérimenter, imaginer, ressentir, s'amuser...

Les ateliers du mercredi

- **Mercredi 12 décembre, 10h30 :** « À la cour de François 1er », atelier autour de l'enluminure et des arts de la Renaissance.
- **Mercredi 16 janvier, 10h30 :** « La ville au fil des siècles », atelier sur l'évolution de la ville du Moyen Âge à nos jours avec construction de maquettes.

Mode d'emploi : Nombre de places limité, réservation obligatoire au 06 07 28 22 98. RDV au couvent des récollets (salle Fragonard) le jour des ateliers à l'heure indiquée. **Durée :** 1h30. Tarif : 1€/atelier.

> Petites histoires et boules de neige - Balade contée pendant le marché de Noël (12 – 24 décembre)

Cognac Ville d'art et d'histoire investit le marché de Noël le temps d'une balade contée dans le vieux Cognac autour de la thématique de Noël. De jolies histoires dans de jolis lieux sont au programme de cette balade pour les petits... et pour les grands.

- **Samedi 15 décembre, 16h**

Mode d'emploi : RDV au marché de Noël. **Durée :** 1h environ. Gratuit pour tous.

***Tarif réduit :** Étudiant et apprenti, +65 ans. ***Gratuit :** -18 ans, demandeur d'emploi, bénéficiaire RSA, accompagnant de personne en situation de handicap, guide conférencier.

Retrouvez l'intégralité du programme Ville d'art et d'histoire octobre 2012 – mars 2013 Laissez-vous conter Cognac sur www.ville-cognac.fr

> Programmation West Rock

• Vendredi 30 novembre - 21h
Tarif abonné : 12 € /
Non abonné : 15 € // Sur place : 17 €
Absynthe Minded (Rock)
+ **Dan San** (Néo Folk)

• Samedi 1er décembre - 21h
Tarif abonné et non abonné : gratuit // Sur place : gratuit
Sally D (Rock)

• Vendredi 7 décembre - 21h
Tarif abonné : 14 € /
Non abonné : 17 € //
Sur place : 19 €
Le Peuple de l'Herbe
(Electrique Hip Hop)
+ **Five Keys** (Dubsteps)

• Vendredi 14 décembre - 21h
Tarif abonné : 7 € /
Non abonné : 10 € //
Sur place : 12 €
Captain Kid (Folk Rock)
+ 1ère partie

• Dimanche 16 décembre - 17h
Tarif abonné et non abonné : gratuit // Sur place : gratuit
West Rock School

Infos / Réservations
dans tous les points de vente habituels et sur www.westrock.org
Tél. : 05 45 82 48 06 / Info@westrock.org /
14, rue Louise de Savoie – 16100 COGNAC

> Les coups de cœur de l'Avant-Scène

> Novembre

• Vendredi 30 / 20h30
« Future Vintage »
Arno (Musique)

La tête brûlée de la scène Belge est de retour avec un nouvel album dont la sortie est prévue à la rentrée 2012.

> Décembre

• Jeudi 6 décembre / 20h30
« L'Art du rire »
De, et avec, Jos Houben (Théâtre)
Seul en scène, Jos Houben anime une conférence d'un genre particulier, entre philosophie et anthropologie. Il y dissèque les mécanismes du rire, en analyse leurs causes et leurs effets.

• Mercredi 12 / 15h
« Oripeaux »
Atelier Bonnetaille (Danse)

"Oripeaux" met en scène une couturière et un danseur tel un mannequin d'essayage dans une pièce en forme de dialogue entre le corps et le costume ; une exploration du vêtement, cette deuxième peau sur la peau. Sous nos yeux se déroule une métamorphose, le tout mis en musique et en sons, joués en direct par un musicien témoin de ce drôle de rêve.

• Samedi 15 / 20h30
« Echoa »
Cie Arcosm (Danse)

Tendre un arc entre corps et son pour dépasser la classique cohabitation des musiciens et des danseurs. Sans pour autant échanger leurs rôles, ils vont fouiller leurs gestes, s'approprier les rythmes des uns et des autres pour faire jaillir un sens inédit. Comment un percussionniste danse-t-il ? Comment sonne un corps de danseur ?

Avant le 31 décembre,

inscrivez-vous

sur les listes électorales !

Inscription en Mairie
et/ou aux
Permanences élections :

- **Centre social de Crouin :**
  le jeudi 6 et jeudi 20 décembre de 14h à 17h
  (Boulevard des Borderies)

- **Maison du Temps Libre :**
  Mardi 11 décembre de 9h à 12h (104, rue Robert Daugas)

- **La Passerelle :**
  Vendredi 7 décembre de 9h à 12h (4, rue Clément Ader)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"
CARTE ÉLECTORALE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Ou sur : mon.service-public.fr

Merci d'apporter une pièce d'identité + justificatif de domicile en original de moins de 3 mois

www.ville-cognac.fr

Mairie de Cognac
68 boulevard Denfert-Rochereau - 16100 Cognac
05.45.36.55.36

ASERC

VILLE DE COGNAC